



© Peter Parage

Le renard est vecteur de zoonoses comme la tularémie ou l'échinococcose.

FAUNE SAUVAGE

Connaître les risques, organiser la prévention

La faune sauvage peut transmettre à l'homme des maladies, qu'on soit promeneur ou, *a fortiori*, professionnel de la nature. La prévention est indispensable pour ces quelques maladies.

Le risque de zoonoses (maladies transmissibles de l'animal à l'homme) existe pour toute activité au contact d'animaux ou de leur environnement, qu'elle s'effectue en milieu naturel ou avec des animaux en captivité. Elles sont nombreuses puisqu'à ce jour on recense plus de huit cents agents responsables de zoonoses. Un chiffre qui pourrait être sous-estimé car certaines pathologies peuvent être asymptomatiques ou présenter un tableau clinique peu spécifique (syndrome grippal, manifestations cutanées bénignes, etc.). D'autres, par contre, peuvent être mortelles (leptospirose, psittacose) ou entraîner des séquelles importantes, (maladie de Lyme). Il est donc important pour les structures employant des personnes amenées à travailler régulièrement sur le terrain, de mettre en place des mesures de prévention

en lien avec la médecine du travail, et des formations.

TIQUES, RONGEURS ET CIE

Parmi les vecteurs à surveiller en priorité, on trouve les tiques. Elles vivent dans la végétation et transmettent plusieurs maladies, la plus fréquente étant la **borréliose de Lyme**. Son incidence est de 10 cas pour 100 000 habitants par an, parfois bien plus, notamment dans le nord-est de la France. Seuls le pourtour méditerranéen et les régions situées à plus de 1 500 mètres d'altitude ne sont pas touchés. La transmission de la maladie a lieu par piqûre indolore. La tique doit rester fixée de 48 à 72 heures pour se nourrir. Plus le temps de fixation est court, plus le risque d'infection est faible. La mala-

die, silencieuse quinze jours, provoque ensuite une petite rougeur indolore qui s'étend de façon centrifuge et disparaît au bout de quelques semaines. Dans un deuxième temps, en l'absence de traitement, la maladie peut évoluer vers des atteintes neurologiques (fourmillements, paralysie) ou articulaires. Les séquelles peuvent être très invalidantes. L'utilisation de vêtements couvrants, mais aussi l'inspection méticuleuse du corps après l'exposition, constituent la meilleure prévention. L'extraction de la tique avec une pince doit se faire le plus précocement possible. En cas d'apparition de rougeurs caractéristiques à la suite d'une piqûre de tique, il faut consulter un médecin au plus vite. Les tiques peuvent également transmettre d'autres maladies comme l'encéphalite à tique (moins de 100 cas depuis 1968), l'anaplasmose, la babésiose ou la tularémie.

Les rats, ragondins, etc. sont aussi porteurs de maladies graves. En premier lieu, la **leptospirose**. L'Institut national de veille sanitaire (INVS) a recensé 628 cas en France métropolitaine en 2014 dont 30% sont d'origine professionnelle. L'animal n'est pas malade, mais excrète des bactéries dans ses urines. Celles-ci survivent longtemps dans les eaux douces. La transmission à l'homme se fait par voie cutanée, essentiellement au niveau de plaies ou

Pour aller plus loin

Technicien(ne) travaillant sur le terrain, directeur(trice) de ressources humaines, directeur(trice), conservateur(trice), etc. organisez-vous pour sensibiliser, limiter les risques et, le cas échéant, savoir réagir rapidement !

De nombreuses ressources existent :

- www.inrs.fr/risques/zoonoses/ce-qu-il-faut-retenir.html
- www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/zoonose/sommaire.htm
- <http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/maladie-de-lyme>
- www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Zoonoses
- www.inma.fr/fr-162-les-principales-zoonoses.html



SAGIR, le réseau national de surveillance de la santé de la faune

SAGIR est un réseau de surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en France. Cette surveillance, fondée sur un partenariat constant entre les Fédérations des chasseurs et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), s'exerce depuis 1955. Cette mission passe également en partie par la détection d'agents pathogènes transmissibles à l'homme et/ou partagés par la faune sauvage et les animaux domestiques. La surveillance repose sur un réseau d'observateurs de terrain coordonnés par deux interlocuteurs techniques spécialisés dans chaque département, l'un de la Fédération départementale des chasseurs et l'autre de l'ONCFS.

Les analyses faites sur les animaux sauvages trouvés morts ou malades permettent d'alimenter une base de donnée et d'informer les professionnels concernés de l'apparition de maladies ou de l'évolution des épidémies.

« Nous avons par exemple noté une recrudescence de tularémie en 2015 dans les observations nationales. Nous avons en conséquence engagé des actions de sensibilisation dans les réseaux » explique Jean-Yves Chollet, administrateur du réseau SAGIR. www.oncfs.gouv.fr/Reseau-SAGIR-ru105

microlésions. Toute profession exercée en milieu naturel humide est potentiellement concernée. La leptospirose est une maladie grave, parfois mortelle, qui ne présente pas de séquelles quand elle est soignée suffisamment tôt. Les premiers symptômes sont une fièvre, suivie d'une atteinte hépatique, rénale, ou hémorragique. La prévention consiste à nettoyer toute plaie avec de l'eau propre (et pas une eau de rivière, même limpide, qui pourrait contenir des leptospires) et du savon, puis à la désinfecter. Il est également recommandé aux professionnels concernés de se munir de pansements imperméables et de travailler avec des gants, des bottes et des cuissardes pour aller dans l'eau. Les rongeurs, notamment les campagnols, sont aussi vecteurs de l'**hantavirus**. 140 cas ont été notés en 2014, en grande partie dans le quart nord-est de la France. La contamination se fait par inhalation, par exemple lors de la manipulation de piles de bois ou du

nettoyage de locaux inhabités. La maladie se traduit par de la fièvre ainsi que des troubles rénaux et hémorragiques. On peut la prévenir en évitant la mise en suspension des poussières (humidification, etc.).

Autre cas, la **tularémie** est essentiellement transmise par les lièvres et les tiques. Chaque mode de contamination donne des symptômes qui lui sont propres. On dénombre moins de 50 cas par an, essentiellement chez les chasseurs en contact direct avec du gibier : lièvres, sangliers, lapins, cervidés et renards ; mais également par le biais de piqûres de tiques. En cas de symptômes tels que la fièvre associée à des ganglions de taille augmentée ou une plaie cutanée cicatrisant difficilement, il convient de consulter un médecin et de lui mentionner le contact avec des animaux sauvages.

RARES MAIS GRAVES

Le renard peut être source de l'**échinococcose**, maladie due à un parasite excrété dans les selles. La contamination a lieu par ingestion de baies, fruits ou légumes crus. Cette pathologie du foie est aussi rare que grave.

La **psittacose** est une zoonose bactérienne transmise à l'homme par de nombreuses espèces d'oiseaux sauvages, domestiques ou d'agrément. L'homme se contamine par inhalation de poussières contaminées par des fientes d'oiseaux infectés ou par contact étroit avec ces oiseaux.

Depuis 2003, 3 cas de **rage** humaine ont été diagnostiqués en France, dont un en Guyane française. Des cas de rage canine importés sporadiques surviennent de manière irrégulière en France sans donner lieu à des cas humains. Il est conseillé aux agents en contact avec des chauve-souris d'être vaccinés.

L'**hépatite E** est une maladie infectieuse due à un virus porté par les animaux réservoirs du VHE (porcs, sangliers, cerfs). La surveillance de l'hépatite E est assurée par le Centre national de référence des virus à transmission entérique (hépatites A et E).

Enfin, parmi les maladies pouvant être contractées en milieu naturel, il faut citer les maladies transmises par les moustiques : la dengue, le chikungunya, etc. •

Marie-Méline Berthelot



© Flavien Luc

La faune domestique aussi...

La faune domestique peut également être vecteur de zoonoses. Les agents qui font des constats sur des animaux d'élevage sont particulièrement exposés et doivent se protéger autant que possible. Éric Boyer, conseiller de prévention au Parc national des Pyrénées explique: « Le kit de constat que nous avons mis en place contient tout le matériel nécessaire à une autopsie en sécurité. »

Il comprend : gants en latex, gants anti-coupure, scalpel, mais aussi les documents administratifs et le comportement à adopter, comme par exemple d'y aller à deux et d'emporter un moyen de communication.

Ces mesures sont d'autant plus importantes tant que les causes de la mort ne sont pas identifiées. « On s'est d'ailleurs fait des frayeurs quelques fois. Comme quand on a dû retourner deux jours de suite sur une exploitation pour des brebis mortes. On ne voyait pas du tout ce qui avait pu leur arriver. On commençait à devenir blêmes... Quand on a compris qu'elles avaient été foudroyées, quel soulagement ! »